



FOCUS N°52

La connaissance du néerlandais : un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi des Bruxellois ?

ANTOINE DEWATRIPONT (IBSA-BFP)

Ce Focus analyse à quel point la connaissance du néerlandais est un facteur important dans l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi belges francophones habitant en Région bruxelloise. À partir de quel niveau de connaissance du néerlandais le chercheur d'emploi voit-il ses chances de trouver un emploi augmenter ? Certains profils de chercheurs d'emploi profitent-ils plus d'une bonne connaissance du néerlandais ? Faut-il favoriser des programmes d'apprentissage plus intensifs visant des sous-groupes ou vaut-il mieux mettre en œuvre des programmes d'apprentissage plus basiques et accessibles à tous ?

Introduction

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est la seule Région officiellement bilingue du pays. Elle se caractérise par ailleurs par la présence de nombreuses institutions publiques régionales et fédérales qui travaillent en néerlandais et/ou en français. En parallèle, elle devient également de plus en plus multilingue, accueillant notamment de nombreuses entreprises multinationales et des institutions internationales, qui entraînent dans leur sillage des organisations intergouvernementales, des fédérations, des bureaux de conseil, de consultance de traduction, etc. **Dans ce contexte, est-il encore important pour les chercheurs d'emploi de maîtriser les deux langues officielles de la Région pour trouver un emploi ?** Cette question a toute son importance dans le cadre des réflexions sur les mesures à mettre en œuvre pour faciliter l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi et notamment sur la mise en place de programmes d'apprentissage adéquats.

L'inadéquation sur le marché du travail bruxellois entre offres d'emploi et compétences des chercheurs d'emploi soulève

aussi la question de l'importance du néerlandais. Le baromètre linguistique de la VUB¹ indiquait en 2018 que seuls 8 % des jeunes de moins de 30 ans ayant fréquenté une école francophone de la Région bruxelloise considèrent maîtriser le néerlandais. Pourtant, la connaissance du néerlandais semble être un critère important pour les employeurs dans leur politique de recrutement puisqu'en 2019, près de la moitié des offres d'emploi reçues et publiées par Actiris affichait explicitement des exigences en français et en néerlandais².

Le présent Focus apporte des éléments de réponse en s'intéressant spécifiquement à **l'importance de la connaissance du néerlandais des chercheurs d'emploi francophones**³.

Les questions suivantes sont plus particulièrement soulevées :

- › **À partir de quel niveau de connaissance le néerlandais est-il utile pour l'insertion professionnelle des chercheurs d'emplois francophones ?**
- › **Est-ce que certains groupes de chercheurs d'emploi francophones profitent plus que d'autres de ce niveau de connaissance de néerlandais ?**

Pour des raisons méthodologiques explicitées plus bas, cette analyse se fait à partir du groupe des chercheurs d'emploi francophones de nationalité belge.

Cette analyse cadre avec le fait que le multilinguisme des Bruxellois a été reconnu en 2019 comme une priorité du Gouvernement dans sa déclaration de politique régionale. L'apprentissage plus intensif des langues est ainsi un cheval de bataille du Ministre de la promotion du multilinguisme, Sven Gatz, qui a pour volonté que tous les Bruxellois soient trilingues à 18 ans (avec une connaissance du français, du néerlandais et de l'anglais). Remarquons aussi que le Gouvernement bruxellois a annoncé que la Région bruxelloise allait consacrer 30 millions d'euros de son budget lié au plan de relance (sur un budget total de 395 millions d'euros) à l'amélioration des compétences numériques et linguistiques des chercheurs d'emploi.

Par ailleurs, l'accent mis sur la connaissance du néerlandais pour les chercheurs d'emploi francophones prend toute son importance dans le cadre de la mobilité interrégionale et des accords de coopération entre les autorités flamandes et bruxelloises visant à rendre plus d'offres d'emploi en Flandre accessibles aux Bruxellois.

Un niveau de connaissance du néerlandais limité pour les chercheurs d'emploi francophones

Pour répondre aux questions soulevées en introduction, la base de données administratives d'Actiris, l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi, a été utilisée. Actiris est responsable de l'accompagnement individuel des chercheurs d'emploi en vue de les insérer sur le marché du travail. Cette base de données permet de suivre mensuellement les chercheurs d'emploi à partir de leur inscription auprès d'Actiris et de savoir s'ils trouvent un emploi tout en prenant en compte leurs caractéristiques socio-économiques au moment de leur inscription (niveau d'études, âge, domicile, sexe, connaissance linguistique, etc.).

Chaque chercheur d'emploi qui s'inscrit auprès d'Actiris participe à un premier entretien avec un conseiller d'Actiris. Au cours de cet entretien, les chercheurs d'emploi sont invités à choisir leur langue de dossier (français ou néerlandais) et à présenter leur parcours et leurs compétences. Ils sont ainsi notamment invités à décrire leurs connaissances en langues pour les quatre compétences classiques : compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, l'expression écrite et l'expression orale. Étant donné que l'expression orale est la compétence la plus importante lors d'un entretien de sélection pour un emploi, c'est sur celle-ci que se concentre ce Focus. L'analyse de la connaissance de la deuxième langue officielle de la Région **se base donc sur ce qu'on appelle une variable déclarative**⁴ (→ Encadré 1).

Actiris a montré que parmi les chercheurs d'emploi bruxellois inscrits en janvier 2020, 17,5 % ne possédaient aucune connaissance ou n'avaient qu'une connaissance élémentaire de la langue nationale dans leur dossier (et donc ni une bonne connaissance du néerlandais ni une bonne connaissance du français)⁵. Vu les limites qu'amène une information sur base déclarative, l'analyse se concentre sur les **chercheurs d'emploi avec un dossier en français de nationalité belge**⁶. Se concentrer sur le sous-groupe des chercheurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris avec un dossier en français et de nationalité belge amène plus de certitude sur le fait que ces chercheurs d'emploi maîtrisent effectivement le français⁷.



1. Une variable sur base déclarative

Une variable déclarative, par opposition à une variable objective, ne repose pas sur un comportement effectif. Elle est construite sur base des dires des personnes interrogées à propos de leurs comportements effectifs.

Cela implique que ce type de variable n'est par définition pas neutre. Ainsi dans le cadre d'analyse de ce Focus :

- Le niveau de connaissance du néerlandais repose sur l'appréciation subjective du chercheur d'emploi et de sa conseillère ou son conseiller. **Un autre chercheur d'emploi ou un autre conseiller d'Actiris aurait pu encoder différemment un même niveau de connaissance.**
- **Les chercheurs d'emploi peuvent volontairement influencer leur niveau de connaissance du néerlandais à la hausse ou à la baisse.** Il se peut que certains indiquent mieux connaître le néerlandais qu'ils ne le connaissent en réalité afin d'augmenter leur chance d'avoir une interview avec un employeur et potentiellement obtenir un emploi. Il se peut aussi que certains chercheurs d'emploi diminuent leur niveau de connaissance du néerlandais par peur d'être testé par la suite ou d'être perçu comme prétentieux ou trompeur.

Ces deux limites peuvent engendrer des biais dont il est important de tenir compte lors de l'analyse des résultats. Remarquons que dans l'investissement d'une trentaine de millions d'euros prévue par le Gouvernement bruxellois pour l'amélioration des compétences numériques et linguistiques des chercheurs d'emploi, une partie du budget est prévue pour l'utilisation systématique de modules de tests informatisés pour évaluer les compétences linguistiques et numériques de chaque chercheur d'emploi au moment de son inscription. Une telle objectivation systématique du niveau de connaissance des langues (et du numérique) permettrait aussi des analyses plus robustes.

Pour l'échantillon analysé (→ plus en détail dans l'Encadré 2), le niveau de connaissance du néerlandais en expression orale est présenté dans le tableau ① ci-dessous. Ce sous-groupe reprenant uniquement les chercheurs d'emploi de nationalité belge présente aussi l'avantage que le niveau de connaissance du néerlandais y est plus documenté. Pourtant, même pour ce sous-groupe, aucun niveau de néerlandais n'a été encodé pour un peu plus d'un tiers des dossiers de chercheurs d'emploi. L'hypothèse est donc faite dans ce Focus qu'une grande proportion de chercheurs d'emploi, pour lesquels aucun niveau de connaissance n'a été encodé, connaît moins bien le néerlandais que la moyenne. Ces chercheurs d'emploi auraient en effet moins intérêt à renseigner leur niveau de connaissance. De même, les conseillers d'Actiris vont probablement moins souvent encoder le niveau de connaissance pour les chercheurs d'emploi qui ne connaissent pas du tout le néerlandais. En revanche, les conseillers vont probablement plus souvent encoder l'information pour les chercheurs d'emploi ayant une connaissance du néerlandais afin de la valoriser auprès des employeurs. Pour les chercheurs d'emploi pour lesquels aucune information sur la connaissance du néerlandais n'est disponible dans la banque de données mais pour lesquels des connaissances d'autres langues ont bien été encodées, l'hypothèse que ceux-ci

① RÉPARTITION DES CHERCHEURS D'EMPLOI BRUXELLOIS AVEC UN DOSSIER D'INSCRIPTION EN FRANÇAIS ET DE NATIONALITÉ BELGE EN FONCTION DE LEUR CONNAISSANCE DU NÉERLANDAIS – COHORTES 2013-2019

Niveau de connaissance du Néerlandais à l'oral	Tous les chercheurs d'emploi	Femmes	Hommes	Niveau d'études secondaire inférieur	Niveau d'études secondaire supérieur	Niveau d'études supérieur	Études à l'étranger sans équivalence ⁸	Habitant un quartier faisant partie du croissant pauvre de Bruxelles
A1 - niveau introductif	29,7 %	29,1 %	30,3 %	30,9 %	18,3 %	14,6 %	4,4 %	35,9 %
A2 - niveau intermédiaire	37,1 %	37,4 %	36,9 %	44,6 %	43,0 %	30,1 %	63,7 %	38,4 %
B1 - niveau indépendant (seuil)	14,5 %	15,1 %	14,0 %	10,7 %	17,8 %	22,4 %	16,5 %	11,9 %
B2 - niveau avancé	9,3 %	9,2 %	9,3 %	5,6 %	10,7 %	17,4 %	9,7 %	6,6 %
C1 - niveau autonome	5,1 %	5,0 %	5,2 %	4,1 %	5,1 %	9,5 %	3,9 %	3,6 %
C2 - niveau maîtrise	4,3 %	4,2 %	4,3 %	4,1 %	5,1 %	6,0 %	1,8 %	3,6 %
Nombre	64 129	30 254	33 875	19 745	20 044	13 622	10 718	17 210

Source des données : Actiris, calculs IBSA-BFP

n'ont aucune connaissance du néerlandais a donc été faite. Autrement dit, un niveau A1, qui est le niveau introductif leur a été assigné (①). De la sorte, la proportion d'information manquante tombe alors à environ 10 % des dossiers. Cette hypothèse a été reprise à la fois pour le tableau ① et pour les résultats présentés dans les sections de résultats.

Les différents niveaux de connaissance suivent la grille du cadre européen commun de référence (CECR) pour les langues. Parmi l'ensemble des chercheurs d'emploi bruxellois de nationalité belge et avec un dossier d'inscription chez Actiris en français, **deux sur trois ont un niveau de connaissance en néerlandais introductif A1 ou un niveau intermédiaire A2 à l'oral**. Les proportions de chercheurs d'emploi ayant un meilleur niveau de connaissance **diminuent ensuite drastiquement. Seuls 18,7 % annoncent avoir un niveau de connaissance du néerlandais au moins égal au niveau B2 (niveau avancé)**.

Le niveau de connaissance du néerlandais est assez similaire pour les femmes et pour les hommes. En revanche, de grandes disparités sont visibles par niveau d'études. Ainsi, les chercheurs d'emploi plus qualifiés (niveau d'études supérieur) ont plus souvent un niveau B ou C, ce qui peut probablement s'expliquer par le fait qu'ils ont fait des études plus longues. Les chercheurs d'emploi qui ont fait leurs études à l'étranger ont en revanche des niveaux nettement plus faibles.

La connaissance du néerlandais est moins bonne parmi les chercheurs d'emploi habitant dans un quartier faisant partie du croissant pauvre⁹ de la RBC. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que ce groupe a en moyenne un niveau d'études moins élevé que la moyenne et a plus souvent fait ses études à l'étranger, comme observable sur le Monitoring des quartiers de l'IBSA.

Le néerlandais est un facteur important dans l'insertion professionnelle

L'estimation du lien entre **la connaissance du néerlandais et de la probabilité de trouver un emploi** s'est faite au moyen d'un modèle de durée. Il s'agit donc d'une analyse de corrélation et non pas de causalité. La qualité actuelle des données sur les connaissances linguistiques ne permet pas d'analyser l'effet causal de la connaissance du néerlandais sur l'insertion professionnelle. Il serait intéressant dans une analyse ultérieure,



2. Deux échantillons restreints

Actuellement, les informations relatives au niveau de connaissance des langues des chercheurs d'emploi ne sont sauvegardées dans la base de données d'Actiris et rendues disponibles pour des analyses qu'une fois par an, à la fin du mois de janvier, et uniquement pour les chercheurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris à ce moment-là¹⁰. Cela implique pour ce Focus qu'il **n'a pas été possible d'obtenir des données sur le niveau de connaissance du néerlandais pour les chercheurs d'emploi qui se sont inscrits à un autre moment de l'année et qui sont sortis du chômage avant le mois de janvier suivant leur inscription**.

L'accès à une partie seulement des informations biaise les analyses sur l'importance de la connaissance du néerlandais dans l'insertion professionnelle. Les chercheurs d'emploi qui ont un meilleur profil et qui trouvent plus rapidement un emploi sont moins représentés dans l'échantillon d'analyse. C'est le cas par exemple pour beaucoup de jeunes diplômés venant s'inscrire entre juillet et octobre, qui trouvent un emploi très rapidement, et qui ne sont plus inscrits chez Actiris au mois de janvier suivant leur inscription. Les résultats présentés dans ce Focus portent donc sur un échantillon de chercheurs d'emploi qui restent en moyenne plus longtemps inscrits comme chercheurs d'emploi et qui ont donc en moyenne un profil moins favorable pour s'insérer sur le marché du travail. Ceci peut avoir pour conséquence que l'importance du néerlandais est légèrement surestimée ou sous-estimée dans les analyses.

Pour augmenter la robustesse des résultats, le modèle de durée a été appliqué sur un deuxième échantillon. Le premier échantillon, pour lequel les résultats sont présentés dans ce Focus, reprend les cohortes de chercheurs d'emploi qui se sont inscrits entre septembre et janvier pendant la période 2013-2019 et qui étaient encore inscrits auprès d'Actiris à la fin du mois de janvier suivant leur inscription. **Les résultats pour cet échantillon ont été confortés par les résultats très similaires pour le deuxième échantillon**, à savoir les stocks de chercheurs d'emploi encore inscrits (et peu importe depuis combien de temps) à la fin du mois de janvier des années 2016-2019. Le premier échantillon, incluant les cohortes, reprend une plus grande proportion des chercheurs d'emploi inscrits auprès d'Actiris pour des durées relativement courtes tandis que le deuxième échantillon, reprenant les stocks, reprend une proportion plus importante de chômeurs de longue durée.

lorsque la connaissance du néerlandais sera évaluée de façon systématique et à l'aide d'un test informatisé pour les chercheurs d'emploi, d'isoler uniquement cet effet causal.

Le modèle de durée est un modèle économétrique qui prend en compte les caractéristiques des chercheurs d'emploi comme leur âge, leur sexe et leur niveau d'étude. Le modèle prend aussi en compte le moment où le chercheur d'emploi est venu s'inscrire chez Actiris, combien de temps il est resté au chômage, s'il est sorti ou non vers l'emploi et à quel moment cette sortie s'est faite. Pour ces analyses, l'emploi est défini comme une expérience de travail d'au moins six mois consécutifs.

Comment interpréter les résultats du modèle de durée ? Si le coefficient estimé par ce modèle économétrique est plus grand que 1, alors le niveau de connaissance du néerlandais examiné est associé à une probabilité d'insertion plus élevée par rapport au niveau de référence, fixé ici au niveau intermédiaire (A2)¹¹ (2).

Les autres coefficients (2) sont à interpréter en lien avec cette référence :

- Le coefficient A1 est significativement plus petit que 1 et donc plus petit que la référence (le niveau A2). Ce coefficient de 0,83 indique que les chercheurs d'emploi trouvent en moyenne 17 % moins facilement un emploi s'ils ont un niveau de connaissance (A1) plutôt qu'un niveau intermédiaire (A2). **Un niveau de connaissance intermédiaire du néerlandais est donc déjà utile pour les chercheurs d'emploi bruxellois qui voient leurs chances de trouver du travail augmenter.**
- Avoir un niveau B1 ou avoir un niveau B2 sont associés à des probabilités respectivement de 5 % et 20 % plus hautes de trouver un emploi par rapport au niveau A2.
- Avoir un niveau C augmente très fortement les chances d'insertion professionnelle (respectivement 29 % et 48 % pour les niveaux C1 et C2 par rapport au niveau A2).

Il est donc possible de conclure à partir de ces coefficients que plus le niveau de connaissance du néerlandais est élevé, plus la probabilité de trouver un emploi est importante.

Cette connaissance du néerlandais peut servir aux chercheurs d'emploi pour **trouver un emploi en Région bruxelloise mais aussi pour aller travailler en Flandre (voire en Wallonie)**. Les données utilisées prennent en effet aussi en compte les emplois en Flandre ou en Wallonie. Mais la différence par lieu de travail en Belgique n'est pas visible dans les données utilisées dans cette analyse. Il n'est donc pas possible ici d'observer à partir de quel niveau de connaissance le néerlandais augmente la probabilité de trouver un emploi en Flandre pour les chercheurs d'emploi bruxellois. Remarquons d'ailleurs qu'Actiris et le VDAB ont montré, à l'aide d'une analyse faite à partir des données du Steunpunt Werk, que le nombre de Bruxellois allant travailler en Flandre a sensiblement augmenté sur la période 2014-2019 (+23 %) ¹².

Pour les sections suivantes, les niveaux de connaissance du néerlandais ont été regroupés en trois catégories. La connaissance faible reprend le niveau A1. La connaissance moyenne regroupe les niveaux A2 et B1. Et enfin, une très bonne connaissance du néerlandais regroupe les niveaux B2, C1 et C2.

Le néerlandais est important pour tous les niveaux d'études

Croiser la connaissance du néerlandais avec différentes catégories de chercheurs d'emploi permet d'identifier si certains profils profitent plus d'une connaissance du néerlandais.

L'analyse estime si un effet positif additionnel sur la probabilité de trouver un emploi est observé ou non pour le profil en question.

Le cas échéant, viser ces sous-groupes en leur proposant des programmes d'apprentissage intensifs peut permettre une insertion professionnelle plus efficace. Dans le cadre d'un budget public limité, favoriser l'accès à de tels programmes pour ces sous-groupes spécifiquement peut également alors avoir du sens.

Les analyses par niveau d'études n'ont pas montré de différences marquées. Les résultats sont à chaque fois similaires avec ceux du tableau (2). Quel que soit leur niveau d'études, les chercheurs d'emploi voient leur probabilité de trouver un emploi augmenter s'ils ont des meilleures connaissances en néerlandais. **La connaissance du néerlandais est donc importante pour tous les niveaux d'études.**

Le néerlandais est plus important dans certains domaines professionnels

Lorsqu'ils s'inscrivent auprès d'Actiris, les chercheurs d'emploi indiquent à leur conseiller leur domaine professionnel de prédilection. Ces domaines de recherche sont classés en 23 secteurs par Actiris. Afin de déterminer si la connaissance du néerlandais est plus importante pour certains secteurs que pour d'autres, un modèle de durée spécifique a été estimé en intégrant une interaction entre le domaine recherché et le niveau de connaissance du néerlandais ¹³. Les résultats estimés montrent que le néerlandais est plus important dans certains secteurs que dans d'autres.

Les chercheurs d'emploi cherchant à travailler **dans les domaines de la vente, de la sécurité et de l'administration publique**

2 RÉSULTATS PAR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU NÉERLANDAIS POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI BRUXELLOIS DE NATIONALITÉ BELGE INSCRITS EN FRANÇAIS

Niveau de connaissance du néerlandais	Coefficient	Intervalle de confiance	t-stat
A1 - niveau introductif	0,83***	[0,79 ; 0,86]	-9,6
A2 - niveau intermédiaire	1	-	-
B1 - niveau seuil	1,05**	[1,00 ; 1,09]	2,05
B2 - niveau avancé	1,20***	[1,14 ; 1,27]	6,99
C1 - niveau autonome	1,29***	[1,20 ; 1,38]	7,17
C2 - niveau maîtrise	1,48***	[1,38 ; 1,59]	10,52

*, ** et *** correspondent respectivement à des taux de significativité de 10, 5 et 1 %.

Source : calculs IBSA-BFP. Nombre d'observations (mois-individu) : 245.426

profitent plus que les autres d'un niveau moyen ou élevé de connaissance du néerlandais. Les deux premiers secteurs entraînent plus souvent des contacts avec des clients qui en Région bruxelloise peuvent être néerlandophones. La connaissance du néerlandais est ainsi probablement plus valorisée par les employeurs dans ces secteurs.

La connaissance du néerlandais **semble en revanche moins importante dans les secteurs du textile et de l'horeca.** Ce dernier résultat semble le plus étonnant étant donné que le secteur de l'horeca entraîne également un contact en salle avec des clients en partie néerlandophones. Cependant, ce secteur qui s'accompagne souvent d'horaires difficiles et se caractérise par de faibles salaires connaît plutôt une pénurie de main d'œuvre. Ceci peut potentiellement entraîner à la baisse les exigences des employeurs au niveau de la connaissance requise du néerlandais. De plus, il reprend en réalité beaucoup de personnel de cuisine pour qui la connaissance du néerlandais est moins importante.

Les femmes et les habitants du croissant pauvre profitent plus d'une connaissance du néerlandais

La connaissance du néerlandais est encore plus importante pour les femmes qu'elle ne l'est pour les hommes. Les hommes et les femmes profitent tous d'un niveau moyen mais les femmes en profitent encore plus. De même, les femmes profitent plus d'une connaissance élevée du néerlandais dans leur recherche d'emploi. En RBC, les chercheuses d'emploi profitent donc encore plus que les chercheurs d'emploi d'une connaissance moyenne ou élevée du néerlandais.

Cet **effet de genre** peut s'expliquer, au moins en partie, par le fait que les **femmes cherchent plus souvent un emploi dans des domaines professionnels où la connaissance du néerlandais est mieux valorisée, comme l'administration publique ou la vente.**

Les chercheurs d'emploi **habitant dans un quartier du croissant pauvre profitent plus que les autres d'une connaissance moyenne du néerlandais¹⁴.** C'est à dire que la probabilité de trouver un emploi augmente plus avec une connaissance moyenne du néerlandais pour les habitants de ces quartiers que pour les autres chercheurs d'emploi.

Les habitants des quartiers faisant partie du croissant pauvre ne sont pas plus représentés que les autres dans les domaines professionnels pour lesquels le néerlandais est plus valorisé. Les domaines de recherche d'emploi ne sont donc pas une explication. Ce sous-groupe a en réalité à la base moins de chance de trouver un emploi. Il inclut une plus grande proportion de personnes d'origine non-européenne et il est plus que probablement victime de discrimination sur le marché de l'emploi. Il se peut que ces chercheurs d'emploi profitent alors plus d'une connaissance de néerlandais dans leur recherche d'emploi parce que leur **connaissance du néerlandais** serait vue par les employeurs comme un **signal positif additionnel**. Cet argument est cependant malheureusement difficilement vérifiable et n'est à ce stade qu'une hypothèse.

Conclusion et recommandations

Ce Focus démontre que la connaissance du néerlandais est associée à des chances plus grandes de trouver un emploi pour les chercheurs d'emploi francophones bruxellois de nationalité belge, y compris pour ceux ayant un niveau de connaissance faible. **Avoir pour objectif un niveau de connaissance du néerlandais au minimum élémentaire pour l'ensemble des chercheurs d'emploi a donc du sens.** Il existe des programmes comme Brulingua, qui offre la possibilité d'apprendre une langue en ligne, qui visent cet objectif. Orienter les chercheurs d'emploi vers de tels programmes n'entraînent pas de coûts supplémentaires pour la Région bruxelloise et est donc vraiment pertinent si ces programmes permettent effectivement d'augmenter les connaissances de base des participants.

Ce Focus démontre aussi que la probabilité de trouver un emploi augmente fortement avec le niveau de connaissance du néerlandais. **Avoir pour objectif une maîtrise du néerlandais pour les chercheurs d'emploi via des programmes d'apprentissage intensif a donc aussi du sens.** C'est l'objectif par exemple des cours de langue en petits groupes auxquels peuvent avoir accès les chercheurs d'emploi via des chèques langue d'Actiris. **Étant donné que de tels programmes sont plus chers, il pourrait être intéressant de viser des groupes spécifiques qui semblent profiter plus que les autres d'une connaissance du néerlandais.** C'est le cas des chercheurs d'emploi désirant travailler dans les domaines de l'administration publique, de la vente ou de la sécurité.

Conscient de l'importance des connaissances linguistiques comme facteur d'insertion professionnelle, le Gouvernement bruxellois a fait de l'apprentissage des langues une priorité de sa Déclaration de politique régionale (2019). D'ailleurs, le Gouvernement a décidé de consacrer 30 millions d'euros de son budget lié au plan de relance (sur un budget total de 395 millions d'euros) à l'amélioration des compétences numériques et linguistiques des chercheurs d'emplois. Une partie du budget prévu par le Gouvernement bruxellois devrait permettre des politiques qui visent à améliorer la connaissance du français ou du néerlandais pour des Bruxellois ne maîtrisant pas au moins une de ces deux langues. Il serait dès lors **intéressant de réaliser une analyse comparable à celle présentée dans ce Focus pour le sous-groupe des chercheurs d'emploi bruxellois de nationalité étrangère** afin de pouvoir cibler des mesures plus efficaces pour ce public spécifique.

Ce budget devrait aussi servir à utiliser des modules de tests permettant d'évaluer le niveau de connaissance de l'ensemble des chercheurs d'emploi. Une telle avancée au niveau de l'objectivation du niveau de langue et de l'exhaustivité de l'information serait un grand pas en avant dans la construction d'une base de données permettant des analyses plus robustes quant à l'importance des langues dans l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi.

L'analyse de la relation entre insertion professionnelle et connaissance du néerlandais pourrait être enrichie par une évaluation causale, dès que les banques de données auront été améliorées. **Réaliser des évaluations d'impact de programmes d'apprentissage permettrait d'analyser à quel point ces programmes permettent effectivement un apprentissage de la langue et à quel point ils influencent le parcours professionnel des bénéficiaires.** Ceci permettrait de favoriser les programmes

efficaces et d'améliorer les autres tout en analysant la causalité (et pas uniquement la corrélation comme dans le présent Focus) entre connaissance du néerlandais et insertion professionnelle. Enfin, le fait que près de 30 % des chercheurs d'emploi dans l'échantillon analysé n'ont pratiquement aucune connaissance du néerlandais soulève des questions étant donné le caractère bilingue de la Région bruxelloise. Une impulsion au niveau des programmes d'apprentissage du néerlandais pour les chercheurs d'emploi francophones est donc capitale. Mais il est important de souligner que le défi de la maîtrise du néerlandais par les francophones ne peut bien sûr pas se faire sans un investissement constant de la part des autorités **dans la base de son apprentissage, c'est-à-dire au niveau des cours de néerlandais dans l'enseignement francophone.**

Bibliographie

- ACTIRIS-VDAB, 2022. *Analyse annuelle conjointe du marché de l'emploi*, Observation du marché de l'emploi, Actiris.
- GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, 2019. *Déclaration de politique générale commune au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et au Collège réuni de la Commission communautaire commune*, Législature 2019-2024.
- IBSA, HERMIA J.-P., P.-P. TREUTENS, 2021. *Évolution récente des revenus dans les quartiers bruxellois*, Focus de l'IBSA n°41.
- JANSSENS R., 2018. *Meertaligheid als opdracht: Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*, Brussel, BRIO, VUBPRESS.
- JENKINS S. P., 2004. *PGMHZA8: Stata module to estimate by ML two discrete time (grouped data) proportional hazards regression models, one of which incorporates a gamma mixture distribution to summarize unobserved individual heterogeneity (or "frailty")*, Institute for Social and Economic Research, University of Essex.
- VAN DEN BERG G. J., 2000. *Duration Models: Specification, Identification, and Multiple Durations*, Free University Amsterdam.
- VIEW.BRUSSELS, 2019. *Profil et trajectoire des chercheurs d'emploi en Région de Bruxelles Capitale - Monitoring selon l'origine nationale*, Observation du marché de l'emploi, Actiris.
- VIEW.BRUSSELS, 2020. *Les exigences linguistiques sur le marché du travail et les connaissances linguistiques des demandeurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale*, Observation du marché de l'emploi, Actiris.

Notes

1. JANSSENS R., 2018. *Meertaligheid als opdracht: Een analyse van de Brusselse taalsituatie op basis van taalbarometer 4*, Brussel, BRIO, VUBPRESS.
2. VIEW.BRUSSELS, 2020. *Les exigences linguistiques sur le marché du travail et les connaissances linguistiques des demandeurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale*, Observation du marché de l'emploi, Actiris.
3. La définition de francophone dans cette analyse est présentée dans la section suivante.
4. Les niveaux de connaissance du français, du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand peuvent aussi être évalués à l'aide d'un test informatisé dans l'espace langue ou encore dans une antenne d'Actiris. Seule une trop petite proportion des chercheurs d'emploi fait, sur base volontaire, un test de néerlandais. Cette variable, plus objective, n'a donc pas pu être utilisée pour le présent Focus.
5. VIEW.BRUSSELS, 2020. *Les exigences linguistiques sur le marché du travail et les connaissances linguistiques des demandeurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale*, Observation du marché de l'emploi, Actiris.
6. Au sein des cohortes 2013-2019 (→ Encadré 2) 57 % des chercheurs d'emploi ont la nationalité belge.
7. Analyser l'importance de la connaissance d'au moins une des deux langues dans l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi étrangers qui sont dans ce cas est évidemment pertinent. Toutefois, cela requiert une méthode différente qui pourrait être appliquée dans une analyse ultérieure.
8. Le nombre de chercheurs d'emploi de nationalité belge et ayant étudié à l'étranger sans avoir reçu de reconnaissance d'équivalence de diplôme peut sembler relativement important. Il s'agit principalement de chercheurs d'emploi qui sont arrivés en Belgique après leurs études et qui ont reçu par la suite la nationalité belge.
9. «Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville, de Saint-Josse-ten-Noode au bas de Forest». Source : Hermia et al. (2021).
10. Les données sont bien conservées dans la base de données d'Actiris mais elles ne sont pas chargées mensuellement dans le Datawarehouse.
11. Ce niveau a été choisi comme référence parce qu'il correspond à la catégorie reprenant le plus grand nombre de chercheurs d'emploi. De plus, il est probable que le champ sur la connaissance du néerlandais n'a pas été rempli dans le dossier de nombreux chercheurs d'emploi ne connaissant pas le Néerlandais. Pour permettre une analyse plus robuste, il serait nécessaire que leur niveau de connaissance soit encodé (niveau A1).
12. Les données de l'Enquête sur les Forces de Travail montrent que ce nombre de navettes sortantes a diminué en 2020 et 2021. Cependant, cette baisse est plus que probablement due à la crise sanitaire et la baisse d'activité (notamment à l'aéroport de Zaventem) et n'a probablement été que temporaire.
13. Ceci a été analysé grâce à des effets d'interaction. Un coefficient plus grand (petit) que 1 indique dans ce cas que le niveau de connaissance du néerlandais est un facteur d'insertion professionnelle pour le domaine de recherche en question plus (moins) important que pour le reste des domaines. Seuls les domaines de recherche pour lesquels des résultats significatifs ont été obtenus sont discutés dans cette section.
14. Aucun effet additionnel significatif n'a été observé pour un niveau de connaissance élevé.

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Sabrina Cipriano, Aynah Gangji (IBSA), Maritza López Novella (BFP), Mourad De Villers, Jérôme François (Actiris)

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2022 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.